

Plan d'action de développement durable 2015-2020

2015
20



Société de la Place des Arts de Montréal
Novembre 2015

Passons ensemble aux actions durables.

La Place des Arts s'engage avec enthousiasme dans le projet collectif québécois du développement durable.

La rédaction de ce second plan de développement durable, le premier ayant été en vigueur de 2008 à 2015, permet de confirmer la trajectoire et de constater que nos engagements vont dans la direction souhaitée, soit celle de développer des projets porteurs, définis et réalisés de façon écoresponsable. À cet égard, notons le projet de réaménagement de l'Esplanade, enclenché en avril 2015. Aussi, soulignons la saine gestion des immeubles du complexe de la Place des Arts qui nous a valu la certification BOMA Best (*Building Environmental Standards*), ainsi que les actions concrètes posées pour réduire l'émission des gaz à effet de serre. Nous sommes fiers d'avoir sensibilisé nos dirigeants, nos employés et nos auditoires aux défis de développement durable.

Au cours des cinq prochaines années, nous accélérerons et concrétiserons notre engagement. Nous prévoyons maintenir et bonifier nos accréditations environnementales, exiger que nos entrepreneurs valorisent les déchets de matériaux et s'engagent eux aussi vers le développement durable. Nous voulons faire vivre l'esprit du développement durable dans la communauté de la Place des Arts.

Enfin, soulignons l'apport de la Place des Arts, le plus grand complexe des arts de la scène au Canada, au développement culturel, un des piliers du plan de développement durable du Gouvernement du Québec. La coproduction de spectacles, les résidences de création, la mise en disponibilité de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme aux jeunes créateurs, l'accessibilité au grand public grâce à des événements gratuits et l'augmentation d'événements destinés aux familles; voilà autant d'actions qui témoignent de l'engagement de la Place des Arts à faire vivre la culture dans un contexte de développement durable.

Nous avons espoir que le plan qui suit saura nous animer pour les cinq prochaines années, et qu'en 2020, nous pourrons le relire avec la fierté du devoir accompli et des actions réussies.

Marc Blondeau,

Président-directeur général de la Place des Arts

La mission de la Place des Arts

La Place des Arts occupe une place primordiale sur la scène québécoise et montréalaise. Elle est non seulement aux premières loges du développement des arts de la scène d'ici et de l'ouverture du Québec à la réalité artistique mondiale, mais elle en est aussi l'un des principaux acteurs. Depuis un demi-siècle, son parcours est éloquent, riche en événements et en découvertes.

Organisme public au service de tous les Québécois, la Société est vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle programme et gère cinq salles de spectacle à Montréal ainsi que l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette. Elle établit la programmation artistique de la Maison symphonique de Montréal pour les organismes autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Lieu de résidence d'organismes artistiques majeurs, la Place des Arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle du Québec.

Pour la réalisation de sa mission, la Société accueille, produit ou coproduit des œuvres artistiques du Québec et de l'étranger, organise des activités visant la sensibilisation et l'accroissement du public, offre des services particuliers et des équipements techniques spécialisés aux organismes artistiques et aux producteurs et, enfin, conclut des ententes de diffusion avec divers partenaires.

Grâce à une présence active dans le milieu artistique et en faisant preuve d'une grande sensibilité à l'égard des besoins et attentes du public et des producteurs de spectacles, la Place des Arts constitue un véritable carrefour de la vie culturelle montréalaise et québécoise.

Développement durable : un plan qui va de l'avant

La Société de la Place des Arts réitère son engagement envers la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020* en présentant ce second plan d'action quinquennal. Conçu avec l'apport de toutes les directions de la Place des Arts, sous la responsabilité de la gestion des immeubles, il vise à la fois les spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs.

Au cours des cinq prochaines années, la Société entend accroître significativement ses pratiques écoresponsables et favoriser l'adoption d'habitudes plus saines par des actions concrètes issues de sept des huit grandes orientations stratégiques gouvernementales. Ces énoncés découlent de principes adoptés par le gouvernement dans le cadre de la Loi sur le développement durable.

En mettant l'accent sur la première orientation, la Place des Arts tend à consolider ses pratiques de gestion écoresponsable dans l'administration publique. Une meilleure gestion de ses ressources matérielles, résiduelles et de ses acquisitions, des modes de déplacements davantage collectifs et plus actifs pour ses employés, la réduction des gaz à effet de serre de ses bâtiments, des projets durables de rénovation et de réaménagement, plus spécifiquement de l'Esplanade de la Place des Arts, et des événements réalisés de façon écoresponsable, en sont quelques exemples.

Notre mission de développement des arts de la scène visant la sensibilisation et l'accroissement de public nous permet de renforcer activement l'accès et la participation à la vie culturelle. Pour mettre de l'avant ce rôle, la Place des Arts accentuera la production d'œuvres numériques, l'accueil d'artistes et de créateurs en résidence et la présentation d'événements gratuits sur la place publique qu'est l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. L'accessibilité à la culture étant prioritaire pour la Société, nos activités de médiation culturelle seront intensifiées.

La Place des Arts contribue à une économie verte et responsable en investissant dans des technologies propres, comme les bornes de rechargement de véhicules électriques. La Société souhaite étendre ses initiatives en sensibilisant ses clients à l'utilisation de billets électroniques et en communiquant plus systématiquement avec ses différents publics de façon numérique. Soucieuse d'améliorer son efficacité énergétique, l'institution remplacera graduellement ses unités d'éclairage et ses équipements scéniques par la technologie DEL.

Propriétaire de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, la Place des Arts continuera d'assurer le maintien de ce lieu exceptionnel pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux citoyens et au Festival de Lanaudière.

Projet majeur, le réaménagement de l'Esplanade s'inscrit dans une conscience d'aménagement durable qui vise à soutenir le dynamisme des collectivités et de l'attractivité des espaces urbains. Projet porteur, cette reconfiguration complète transformera l'Esplanade en une véritable scène géante favorisant la tenue d'événements grand public tout au long de l'année.

La Société de la Place des Arts s'engage à publier ce plan d'action sur son site Web et à faire état, dans son rapport annuel, des résultats obtenus.

Orientation gouvernementale 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Depuis l'adoption de son premier plan d'action en 2008, la Société de la Place des Arts s'est assurée d'être proactive dans l'intégration des principes du développement durable dans la réalisation de son mandat. Tout en poursuivant les actions déjà en place, la Société met de l'avant des gestes innovants de valorisation des matières résiduelles qu'elle génère et de gestion écoresponsable de ses bâtiments, de ses événements et de ses acquisitions. Comme organisme public, elle s'engage activement à la sensibilisation aux enjeux de développement durable auprès de ses clientèles, notamment auprès de ses employés.

Enfin, la Société renouvelle son engagement quotidien, de par la réalisation de sa mission, envers le rayonnement de la culture, la valorisation des artistes et des disciplines, l'accès aux œuvres et la participation culturelle.

Objectif 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)	
ACTION 1	Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles
Indicateurs	Taux de diversion des matières résiduelles (MR) par année Nombre de formations organisées par année Niveau atteint des certifications BOMA BEST et ICI ON RECYCLE
Cibles	Atteindre le niveau 3 de la certification BOMA BEST Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 60 % (2017) Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 70 % (2020) Conserver le niveau 2 de l'attestation ICI ON RECYCLE !
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Adoption d'un plan de gestion des matières résiduelles incluant les matières compostables2. Organiser une formation sur la gestion des matières résiduelles3. Mise en place d'une collecte des matières compostables4. Maintenir l'attestation ICI ON RECYCLE! niveau 2 de RECYC-QUÉBEC5. Renouveler et augmenter le niveau de performance de la certification BOMA BEST6. Poursuivre la gestion responsable du parc informatique7. Implanter un système de gestion responsable des matières résiduelles sur le site de Joliette8. Évaluer avec la Ville de Joliette la possibilité d'offrir un service de collecte des matières compostables lors de la tenue d'événements à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay

ACTION 2	Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes des transports collectifs et actifs par les employés
Indicateurs	<p>Nombres d'employés utilisant le transport en commun</p> <p>Nombre d'employés utilisant le transport actif (vélo, marche, patins à roues alignées)</p> <p>Nombre d'espaces de stationnement à vélo (intérieurs et extérieurs)</p> <p>Nombre de clés Bixi laissés à la réception pour les employés</p> <p>Nombre d'employés ayant une clé Bixi</p> <p>Valeur (\$) des incitatifs offerts aux employés pour le transport actif et collectif annuellement</p>
Cibles	<p>Avoir en tout temps deux clés Bixi à la réception</p> <p>Mettre en place trois mesures incitatives ou de valorisation par année</p>
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser une campagne de promotion du transport actif et collectif 2. Renouveler des clés Bixi (corporative) 3. Organiser des concours 4. Réévaluer l'emplacement, le nombre et le fonctionnement des espaces à vélos destinés aux employés et au public 5. Réaliser une étude origine destination (maison travail) du personnel 6. Évaluer l'augmentation des frais de stationnement intérieur pour avantager le transport collectif 7. Promouvoir les stationnements pour véhicules électriques, assurer un taux d'occupation mensuel de 90 % et bonifier l'offre d'un espace (2018) 8. Évaluer la possibilité d'offrir la carte Opus employeur 9. Évaluer la pertinence de créer un espace d'offres de covoiturage sur l'intranet de la Place des Arts
ACTION 3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments
Indicateurs	Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par pi ² par année
Cibles	Réduction d'au moins 10 % des émissions de GES en 2020 selon le bilan 2015
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre 2. Adopter un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre

ACTION 4	Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable
Indicateurs	Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation qui est valorisé
Cibles	100 % des travaux doivent valoriser les déchets de construction
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réviser les exigences à atteindre par les entrepreneurs en matière d'écoresponsabilité 2. Ajouter une clause de valorisation des matériaux pour l'ensemble des appels d'offres 3. Demander aux entrepreneurs des preuves de la valorisation des matières résiduelles provenant des projets de construction, de rénovation et d'aménagement
ACTION 5	Favoriser l'organisation des événements et des activités de communication de la Société réalisés de façon écoresponsable
Indicateurs	% d'événements écoresponsables internes organisés par année Nombre d'événements classifiés selon la norme BNQ9700-253 par année
Cibles	80 % des événements internes réalisés de façon écoresponsable Réduire de 10 % l'offre de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements organisés par la PdA
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir les mesures écoresponsables de la PdA comme lieu d'accueil exemplaire selon la norme BNQ9700-253 en gestion d'événements écoresponsables 2. Développer une section développement durable sur le site Internet de la PdA 3. Réduire l'offre de bouteilles d'eau à usage unique à l'arrière-scène et dans les événements internes 4. Poursuivre les réflexions sur les alternatives à la bouteille d'eau à usage unique 5. Obtenir l'attestation Scènes écoresponsables du Conseil québécois des événements écoresponsables 6. Évaluer la possibilité d'obtenir la certification BNQ9700-253 comme lieu d'accueil d'événements

ACTION 6	Augmenter les acquisitions écoresponsables
Indicateurs	Adoption d'un guide d'approvisionnement Nombre de formations offertes Nombre de rencontre annuelle sur les approvisionnements responsables
Cibles	Le responsable des approvisionnements devra suivre au moins une (1) formation par année sur le thème de l'écoresponsabilité 2 rencontres internes sur l'approvisionnement responsable par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir et mettre en application la politique d'approvisionnement 2. Élaborer un guide d'approvisionnement responsable en lien avec la politique d'approvisionnement adoptée 3. Adopter une grille minimale de critères responsables à valoriser 4. Développer un guide de procédures environnementales pour les traiteurs 5. Organiser une formation auprès du coordonnateur des achats et des autres responsables des différents services sur le sujet de l'approvisionnement responsable

Objectif 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)	
ACTION 7	Prendre en compte des principes de développement durable dans le cadre de processus de révision des programmes gouvernementaux
Indicateurs	Nombre de programmes et projets évalués selon les principes de développement durable
Cibles	Au moins un projet par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mandater le comité de direction d'utiliser ou d'adapter les outils développés par le Bureau de coordination du développement durable 2. Évaluer annuellement les projets pouvant être parmi les priorités de la PdA 3. Dresser une priorisation des programmes et projets à réviser selon les principes de développement durable 4. Participer aux formations offertes par le Bureau de coordination du développement durable et échanger avec les autres ministères et organismes publics

Objectif 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	
ACTION 8	Offrir et participer à des formations sur les pratiques en matière de développement durable
Indicateurs	Nombre d'employés sensibilisés par année Nombre d'heures de formation offertes aux employés par année Nombre de réunions du comité d'action en développement durable par année
Cibles	30 % des employés et minimum 1 h par année 2 réunions du comité vert par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer un programme de conférences à l'attention du personnel 2. Inscrire des membres du personnel administratif (officier en développement durable, responsable informatique, responsable en approvisionnement, etc.) à des formations du Bureau de coordination du développement durable du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques 3. Mettre en place un espace de partage des connaissances à l'échelle de l'organisation 4. Assurer une animation du comité d'action en développement durable 5. Sensibiliser les employés aux pratiques en matière de développement durable

ACTION 9	S'engager dans la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les organismes publiques et à l'extérieur de l'administration publique
Indicateurs	Nombre de réunions du comité de développement durable PdA – locataires Nombre de communications réalisées auprès des parties prenantes externes
Cibles	Au moins une (1) réunion avec les locataires par année Au moins une campagne de sensibilisation dans les espaces publics et auprès des parties prenantes de la PdA
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir la démarche de développement durable auprès des locataires afin d'obtenir leur adhésion 2. Mettre en place un comité de développement durable PdA – locataires 3. Promouvoir et sensibiliser les clients, les fournisseurs ainsi que le public aux initiatives de développement durable

Objectif 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)	
ACTION 10	Reconnaitre et promouvoir l'identité culturelle à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel
Indicateurs	Nombre d'œuvres numériques produites sur l'écran mosaïque Adoption du programme de mise en valeur des œuvres
Cibles	100 % des œuvres d'art dans les foyers de la salle Wilfrid-Pelletier Au moins une œuvre d'art numérique par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. La prise en compte des préoccupations de conservation et de mise en valeur du patrimoine dans la définition des projets 2. La mise en place d'un programme de mise en valeur des œuvres d'art présentes dans les foyers de la salle Wilfrid-Pelletier par des interventions d'éclairage 3. Production d'œuvres numériques sur l'écran mosaïque de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

ACTION 11	Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture à travers des projets porteurs
Indicateurs	<p>Nombre d'artistes accueillis en résidence par année</p> <p>Nombre de projets de coproduction par année</p> <p>Nombre d'artistes de la relève par année</p> <p>Nombre de projets d'artistes issus de la diversité ou des premières nations par année</p>
Cibles	<p>4 artistes en résidence par année</p> <p>Une (1) coproduction par année</p> <p>2 artistes de la relève par année</p> <p>2 projets de diversité par année</p>
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir des artistes en résidence 2. Développer des projets de coproduction 3. Diffusions de création d'ici et promotion de ces spectacles
ACTION 12	Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle
Indicateurs	<p>Nombre d'événements gratuits sur la place publique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme offerts à l'Espace culturel par année</p> <p>Nombre d'expositions</p> <p>Nombre de participants aux événements offerts à l'Espace culturel par année</p> <p>Participants à la salle d'exposition</p> <p>Nombre de spectacles dans la série Place des Arts junior par année</p> <p>Nombres de clients dans la série Place des Arts junior par année</p>
Cibles	<p>150 événements dans l'Espace culture par année</p> <p>Moyenne d'une exposition produite par la PdA par année</p> <p>10 spectacles de la série Place des Arts junior par année</p>
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Offrir une programmation gratuite dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, incluant des artistes de la relève et de la diversité 2. Offrir et accueillir une programmation annuelle d'une série d'exposition 3. Poursuivre la série d'accessibilité Place des Arts junior
ACTION 13	Reconnaitre et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale
Indicateurs	Nombre de coproduction et de spectacles déployés ailleurs au Québec et à l'international
Cibles	Une (1) coproduction par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre le développement de coproduction et le déploiement des spectacles au Québec et à l'international

Orientation gouvernementale 2

Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

Par son engagement en développement durable, la Société de la Place des Arts souhaite étendre sa zone d'influence en mobilisant son réseau de partenaires et de fournisseurs envers l'écoresponsabilité. Elle s'engage à adopter des pratiques exemplaires sur le plan de ses mécanismes d'approvisionnement et à réduire son volume d'impression.

Objectif 2.1 : Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables (Activité incontournable 4)	
ACTION 15	Promouvoir auprès de nos fournisseurs les principes de développement durable
Indicateurs	% des appels d'offres ayant au moins un critère d'analyse en développement durable (DD) % des appels d'offres ayant au moins 5 critères d'analyse en DD
Cibles	100 % des appels d'offres avec un critère d'analyse Au moins 25 % des appels d'offres avec au minimum 5 critères d'analyse
Gestes	<ol style="list-style-type: none">2. Intégrer des critères DD dans nos appels d'offres et lors de recherche de nouveaux fournisseurs3. Organiser une communication de notre démarche DD auprès de nos principaux fournisseurs et partenaires4. Évaluer la possibilité de créer un prix Fournisseur DD de l'année

Objectif 2.5 : Aider les consommateurs à faire des choix écoresponsables	
ACTION 16	Projet de diffusion d'information et la sensibilisation du public à la consommation responsable
Indicateurs	Nombre de billets électroniques vendus par année versus le nombre de billets papier Nombre de communications diffusées au grand public par année Nombre de calendriers de la PdA imprimés par année
Cibles	Réduire de 30 % les impressions d'ici 2020 Deux communications au grand public par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Évaluer la possibilité d'offrir le service de billets électroniques sans impression2. Diffuser des messages de sensibilisation dans les aires publiques et sur les plateformes numériques3. Éliminer l'impression du calendrier de la PdA (2015)

Orientation gouvernementale 3

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

En plus des six salles du complexe, la Société de la Place des Arts est aussi gestionnaire du site de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette qui compte des terrains boisés et des terres en friche. Par sa gestion du site, la programmation de l'Amphithéâtre et ses relations harmonieuses avec la municipalité de Joliette, la Société contribue à l'essor de la région de Lanaudière.

Objectif 3.1 : Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée	
ACTION 17	Poursuivre la saine gestion de notre propriété de façon à soutenir l'économie locale ainsi que sa communauté
Indicateurs	Nombre d'événements tenus sur le site Retombées économiques (\$) des événements dans la région
Cibles	Un minimum de 16 événements par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Poursuivre l'entretien écologique du site2. Maintenir des relations harmonieuses avec la Ville de Joliette pour la gestion, l'entretien du sentier pédestre et les possibilités de partenariats pour la valorisation du site3. Maintenir les conditions d'accueil favorables au succès du Festival de Lanaudière

Orientation gouvernementale 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Comme établi dans l'Agenda 21, la Société de la Place des Arts soutient la vision que la culture est un vecteur de cohésion sociale qui peut contribuer à réduire les inégalités. En ce sens, la direction de la programmation déploie des efforts soutenus afin d'accroître l'offre de spectacles accessibles, notamment dédiés à un public familial ou jeunesse, issu de milieux défavorisés. De plus, la Place des Arts développe une programmation attrayante et gratuite dans ses lieux publics. L'expérience culturelle y est constante que ce soit pour le flâneur, le travailleur ou le visiteur qui ne fait que passer.

Objectif 4.2 : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	
ACTION 19	Augmenter la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs de la Société de la Place des Arts
Indicateurs	Nombre de fournisseurs / Partenaire provenant d'organismes communautaires et d'économie sociale
Cibles	Portait et évaluation d'actions
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Dresser le portrait des fournisseurs et partenaires de la PdA2. Faire connaître l'apport de la PdA comme acteur engagé dans l'économie sociale

Objectif 4.3 : Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés	
ACTION 20	Développer des événements permettant à des adolescents en milieux défavorisés d'accéder à la culture
Indicateurs	Nombre de projet par année Nombre d'élèves participant aux activités par année
Cibles	Un (1) projet par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Organisation de matinées scolaires et de projets spéciaux (projets de spectacles, médiation culturelle)

Orientation gouvernementale 5

Améliorer, par la prévention, la santé de la population

Que l'on soit passant, spectateur ou travailleur, la santé et la sécurité sont primordiales à la Place des Arts. La Société fournit des efforts continus pour améliorer ses lieux d'accueil, notamment, en prévention, pour rendre ses espaces de travail, en particulier les scènes, sécuritaires, ainsi qu'en information, pour accroître les connaissances des personnes appelées à y travailler.

De plus en plus d'importance est mise dans les saines habitudes de vie des employés. La Société s'engage à initier de nouvelles actions en ce sens au cours des prochaines années sachant les effets bénéfiques que ces habitudes ont sur le personnel.

Objectif 5.1 : Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	
ACTION 21	Être une organisation proactive en matière de saines habitudes de vie
Indicateurs	Nombre d'employés sensibilisés par année Nombre d'activités de communication réalisées auprès des employés par année
Cibles	2 actions de communication destinées à au moins 30 % des employés par année
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Évaluer la possibilité d'obtenir la certification Entreprise en santé2. Organiser des activités de sensibilisation pendant le mois de l'éducation physique et de la nutrition3. Promouvoir les transports actifs

Objectif 5.2 : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	
ACTION 22	Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail
Indicateurs	<p>Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année</p> <p>Nombre d'activités de communication et de sensibilisation organisées par année</p> <p>Nombre d'activités d'accroissement des connaissances par année</p> <p>Nombre d'agents de sécurité formés par année</p>
Cibles	<p>Quatre rencontres du comité Santé et sécurité par année</p> <p>Mise à jour du cahier de charges destiné aux producteurs</p> <p>Adoption du plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque</p> <p>Nombre d'activités d'accroissement des connaissances sur le travail sécuritaire dans les zones à risques</p>
Gestes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Animer le comité santé et sécurité de la PdA 2. Élaborer une analyse de risques d'incidents liés au travail pour tous les groupes de travail 3. Mettre en place un programme de prévention correspondant 4. Poursuivre les interventions physiques d'amélioration des lieux de travail et de formation 5. Réviser le cahier de charges destiné aux producteurs pour l'utilisation de l'Esplanade 6. Développer un plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque (destiné aux agents de sécurité)

Orientation gouvernementale 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Les bâtiments du de la Place des Arts sont partie intégrante de l'image et de l'histoire du Québec et de Montréal. Son Esplanade est une grande place urbaine, un lieu de rassemblement festif et créatif. La Société maintient ses bâtiments à niveau par un programme de maintien d'actifs. Notamment, elle vient de s'engager dans un plan de réfection de son Esplanade afin d'en faire une véritable scène géante favorisant la tenue d'événements grand public tout au long de l'année.

Pour la mise en œuvre de ces projets, la Place des Arts s'assure de l'adhésion des différentes parties prenantes, respecte de hauts standards d'aménagement et intègre les bonnes pratiques environnementales.

Objectif 6.1 : Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire	
ACTION 23	Développer des projets d'infrastructures de qualité sur le site de la PdA
Indicateurs	Nombre de projets de mise en valeur des bâtiments par année Nombre de bassins de rétention d'eau installés année (2 sur l'Esplanade en 2018) Nombre de drains à débit contrôlé installés pour projet
Cibles	Réalisation du projet de réfection de l'Esplanade Deux bassins de rétention d'eau de plus sur le site en 2018
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Poursuivre le projet Esplanade2. Mettre en valeur les bâtiments notamment par un meilleur éclairage3. Améliorer le potentiel d'intérêt du site pour les Montréalais et les touristes par l'ouverture de l'accès du jardin du MAC et la réintégration de plans d'eau4. Améliorer les fonctionnalités pour les producteurs utilisateurs du site, en particulier les grands festivals5. Inclure des bassins de rétention d'eau pour toutes les surfaces extérieures6. Ajouter des drains à débit contrôlé7. Évaluer la possibilité d'utiliser les eaux grises des lavabos des salles de bain pour les toilettes et les urinoirs

Orientation gouvernementale 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Il est primordial pour la Société de la Place des Arts d'améliorer ses pratiques internes et de réaliser ses activités en utilisant des équipements de haute performance énergétique afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par les bâtiments. Tout en s'assurant d'acquérir des équipements répondant aux besoins techniques, nos équipes préconisent l'acquisition de produits écoresponsables.

Objectif 8.1 : Améliorer l'efficacité énergétique	
ACTION 24	Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique
Indicateurs	% de réduction de consommation énergétique par pi ² Nombre de lampes remplacées par année Nombre d'équipements DEL achetés par année Nombre d'écrans plasma remplacés par année Nombre d'unités rétroéclairées remplacées par année
Cibles	Adoption de procédures pour une meilleure utilisation de l'éclairage Adoption du plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées 100 % des écrans plasma et des unités rétroéclairées d'ici 2020
Gestes	<ol style="list-style-type: none">1. Établir un plan global de remplacement des lampes incandescentes pour des lampes DEL en ce qui concerne l'éclairage architectural2. Diminuer la température de l'eau chaude domestique et augmenter celle de la climatisation3. Évaluer les températures de référence pour la climatisation des espaces4. Prendre en compte systématiquement des produits DEL lors des achats visant à remplacer les projecteurs de scènes et des unités d'éclairage de travail scénique5. Mettre sur pied d'une unité de coordination et de révision des procédures de travail afin d'assurer une meilleure utilisation de l'éclairage6. Adopter un plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées pour des équipements DEL

Annexe 1 – Liste des 27 objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020

http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf

1. Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
2. Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes
3. Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales
4. Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique
5. Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en que levier de développement social, économique et territorial
6. Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie
7. Appuyer le développement de pratique et de modèles d'affaires verts et responsables
8. Appuyer le développement de filières vertes et de biens et de services écoresponsables produits au Québec
9. Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
10. Développer et mettre en valeur des compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
11. Aider les consommateurs à faire des choix responsables
12. Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée
13. Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société
14. Appuyer les activités visant la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement des personnes les plus vulnérables
15. Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités
16. Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés
17. Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie
18. Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires
19. Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

20. Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
21. Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
22. Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
23. Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement et des transports durables
24. Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
25. Améliorer l'efficacité énergétique
26. Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécois
27. Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES

Annexe 2 – Liste des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 non-retenus par la Société

En raison de son champ d'intervention découlant de sa mission et de ses compétences, la Société ne peut contribuer aux objectifs suivants :

3, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 26 et 27